

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 762

Artikel: Petit écran : noir et blanc
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017498>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les optimistes comptaient dès lors sur le Conseil national pour redonner quelque vigueur à l'affaire, avec l'aide du démocrate-chrétien Kurt Furgler, ministre de l'Economie publique dès janvier 1983.

Au vu du débat de la semaine dernière, l'optimisme n'est désormais plus de mise. Portée par les élections nationales de l'automne 1983 et par le courant glacial du libéralisme à la mode même sur notre continent, la majorité bourgeoise a fait passer sans concession sa notion profondément anti-libérale de la concurrence. Du coup, la Suisse, traditionnellement considérée comme le paradis des cartels, offrira encore longtemps un abri sûr aux monopoles (privés et publics, ce qui n'empêchera pas de réclamer le démontage des PTT par exemple), aux groupes, trusts et autres holdings, bref à toutes les configurations d'entreprises occupant une position dominante sur le marché. Joli mariage de l'arrogance et de l'hypocrisie.

VERS UNE NOUVELLE INITIATIVE

Autre exploit du même genre, plus scandaleux encore: le (mal)traitement du projet de loi sur la surveillance des prix. Plutôt beau joueur, le Conseil fédéral présentait en priorité à la Chambre du peuple un projet de loi d'application correspondant «grosso modo» aux intentions du constituant. Le peuple souverain voulait la soumission des taux hypothécaires, une personnalité incarnant la surveillance des prix, et une extension de cette dernière à tous les prix et tarifs fixés par une autorité ou déjà surveillés par la Confédération. A l'issue du débat de la semaine dernière, on note la seule survie de «M. Prix», qui prend de plus en plus le profil indécis d'un démocrate-chrétien, si possible en fin de carrière, susceptible d'accepter cette compensation gratifiante pour l'abandon de toute prétention à marcher sur les traces de M. Schlumpf.

Pour le reste, le Conseil des Etats n'aura plus grand-chose à démantibuler. Le projet de loi qu'il

va examiner ne contient plus rien qui puisse permettre aux sénateurs de préparer leur recette de hachis préférée. A moins qu'ils ne forcent encore la note pour provoquer le référendum que la droite souhaite secrètement voir lancé par les consommatrices. Mais ces dernières savent bien qu'elles ont mieux à faire que bloquer un projet, même totalement insatisfaisant. Puisque la volonté du souverain formulée dans les termes généraux qui conviennent à une Constitution n'a pas été comprise, il suffit de la préciser... dans une nouvelle initiative populaire fédérale. Autant dire une énorme dépense d'énergie, qui serait sans doute récompensée une seconde fois en votation. Sinon plus tard, par la faute des élus.

En guise de conclusion, ce triste raisonnement, répandu comme un sophisme: 1° les citoyens votent mieux qu'ils élisent; 2° les élus votent donc moins bien que leurs mandants; 3° puisqu'ils font «quand même ce qu'ils veulent à Berne», cela ne sert plus à rien d'aller voter. Bel exercice de mobilisation démocratique.

RÉFUGIÉS

A l'échelle européenne

Assises européennes sur le droit d'asile à Lausanne les 15, 16 et 17 février (vendredi: aula de l'EPFL; samedi et dimanche: Université de Dorigny): à l'appel de la Ligue suisse des droits de l'homme, trois jours de constats, de mise en commun d'expériences pratiques à un chapitre crucial où règnent les «a priori», les slogans tout faits, les idées préconçues. Une initiative salutaire, qui permettra en prime de décroiser la question, de mettre en perspective les enjeux par-delà les frontières nationales. On voit mal, pour ce qui est de la réflexion sur le sujet, quelle autre initiative pourrait être plus utile que celle-là.

PETIT ÉCRAN

Noir et blanc

La TV couleur joue de plus en plus dans le noir et blanc. Fi des nuances, place aux contrastes violents. L'actualité politique, pour passer l'écran, est interprétée sur le mode sportif. La TV romande s'aligne. Avec la nouvelle émission «Le Défi», c'est le débat d'idées qui pénètre dans l'arène. Il faut mettre en scène les opinions, pousser l'affrontement. Du conflit, des prises de bec, pour que le téléspectateur en ait pour son argent. Avec «Le Défi», tous les ingrédients sont prévus pour un combat de qualité. La première émission a tenu ses promesses: un Franz Weber déchaîné, sachant jouer tour à tour du propos passionné et de la gravité; un avocat plus vrai que nature, n'hésitant pas à décocher les coups les plus bas pour terrasser son adversaire. A l'issue de la confrontation, on compte les points.

Fort bien. Reste que ce genre d'émission ne mène guère loin. Du spectacle à l'état pur — quand les acteurs sont doués — mais sans contenu. Quand Claude Torracinta nous annonce les convictions profondes d'une personnalité, il y a tromperie sur la marchandise. Tout au plus, une épreuve d'habileté, où accusé et accusateur cherchent à séduire le public. Et gloire au plus malin. La conviction n'a rien à voir dans cet exercice, mais bien la rhétorique, l'habileté à esquiver les coups, la capacité de se faire valoir.

Pendant des années, Claude Torracinta nous a proposé une émission de qualité, «Destins», dont plusieurs numéros resteront dans l'anthologie de la TV. Le temps d'une soirée, on pénétrait dans la vie d'une personne, par l'image et par le verbe; on se souvient aussi de Dumayet et de Desgraupes et de leur art de révéler leurs interlocuteurs. Rien de tel dans «Le Défi». Une noce à Thomas où il ne s'agit pas d'éclairer et de comprendre, mais d'abattre un homme public.